

8. Domaines de compétences par thème 8.9 – Culture

Nº 46-2022

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74 E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DECISION DU MAIRE

Signature d'un contrat de cession avec la compagnie Des Plumés Production

Le Maire de la ville de Pont-Audemer, Vu l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales, Vu la délibération 13-2022 du 19 février 2022 portant élection du Maire, Vu la délibération 18-2022 portant délégation du Conseil municipal au Maire ou à son représentant en vertu de l'article L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE de signer un contrat de cession avec la compagnie DES PLUMES PRODUCTION domiciliée Mairie de Noailles − 1, rue de Paris 60430 NOAILLES pour deux représentations rue de la République le samedi 9 juillet 2022 à l'occasion du Mascaret des enfants pour un montant de 4.250,80 € TTC.

Fait à PONT-AUDEMER le 7 mars 2022

Pour le Maire et par délégation,

Julien TIMON

Troisième adjoint en charge De la culture et du patrimoine